



CONDITIONS D'ANNULATION

ANNULATION OU MODIFICATION SÉJOUR

Annulation et modifications du fait de l'association My House Dance Camp :

L'association My House Dance Camp se réserve le droit, si les circonstances l'exigent ou si le nombre d'inscrits est insuffisant, de modifier ou d'annuler le séjour avec obligation d'informer les participants au minimum 15 jours avant la date de départ. Dans ce cas, L'association My House Dance Camp proposera soit le remboursement intégral des sommes versées, soit l'inscription sur un autre séjour organisé par l'association My House Dance Camp dans le courant de l'année 2024, sans que les participants puissent prétendre à une indemnisation.

Pour des raisons de sécurité ou en cas de circonstances exceptionnelles ou d'empêchement majeur, L'association My House Dance Camp peut se voir dans l'obligation de modifier le lieu de séjour, du programme ou des prestations. Dans cette éventualité, L'association My House Dance Camp proposera des prestations de remplacement de qualité équivalente ou supérieure sans supplément de prix, ou, à défaut, le remboursement des prestations non fournies. L'association My House Dance Camp peut se voir dans l'obligation de modifier les dates et horaires de séjour en fonction des disponibilités et impératifs imposés par les compagnies ferroviaires. Dans l'éventualité de mouvements de grèves ou de changements d'horaires imposés par ces mêmes compagnies, nous nous efforcerons de rechercher et de proposer des solutions adaptées aux difficultés rencontrées.

Annulation du fait du participant :

Toute annulation devra être justifiée par un document attestant de l'impossibilité de réalisation du stage et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les modalités de remboursement sont les suivantes :

- Pour toute annulation survenue avant le 01/08/2023, il n'est conservé que les 70€ de frais de dossier et les 10€ de frais d'adhésion.
- Pour toute annulation survenue après le 01/08/2023, l'association My House Dance Camp conserve 1/3 du prix du séjour, soit 296,67€.
- Pour toute annulation survenue après le 15/08/2023, l'association My House Dance Camp conserve 50 % du prix du séjour, soit 445€.
- Pour toute annulation survenue après le 01/09/2023, la totalité du prix du séjour est due.

Aucun remboursement n'est consenti pour une arrivée tardive, un départ anticipé ou des absences en cours de séjour.